

N/REF : 4/06/2026 8H35 C:265291 I:37102
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 04/06/2026 à 8H35

MME QUILIS

**3 CHEMIN MURET
38120 SAINT EGREVE**

IMMEUBLE : MURET
3 CHEMIN MURET
38120 ST EGREVE

St Martin-H, le 05 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 CHEMIN DU MURET - ST EGREVE MR QUILIS 06 87 54 18 04 **TARIF :**
207,41 € TTC PAR CHEQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION - PROBLEME ODEUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 04/06/2026 A 13H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M QUILIS
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR DES EAUX USEES
EXTRACTION DE PAPIER
NETTOYAGE DES REGARDS
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
REGLEMENT SUR PLACE PAR CHEQUE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 04/06	1	174,79	262,18
------	---	---	--------	--------

TOTAL H.T.	262,18
T.V.A. a 10,00%	26,21
TOTAL T.T.C.En EURO	288,39

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN